



Inscriptions au préscolaire

C'est maintenant la période pour inscrire vos tout-petits à la maternelle. Vous devez **prendre rendez-vous au secrétariat au 418-423-2751 poste 3700**. Le **certificat de naissance original de votre enfant** ainsi qu'une **preuve de résidence** sont nécessaire pour l'inscription. Voici les dates pour procéder à l'inscription :

Le mardi 30 janvier 2024 de 7h30 à 15h30 directement au secrétariat de l'école

Le mercredi 31 janvier 2024 de 7h30 à 15h30 directement au secrétariat de l'école

Si toutefois, après ces dates, vous n'avez pas été en mesure d'inscrire votre enfant, il sera toujours possible de le faire jusqu'au 9 février, en communiquant au numéro ci-haut mentionné.

Habillement sur la cour et froid extrême

Le mois de février est un mois habituellement très froid par conséquent nous vous demandons de porter une attention particulière aux vêtements de votre enfant. Il est donc très important d'envoyer **des vêtements chauds pour tous les enfants qui jouent à l'extérieur**. Avec ces froids extrêmes, le port du manteau d'hiver, des pantalons doublés d'hiver (pour les petits notamment), des gants chauds (ou mitaines), d'une tuque, d'un cache-cou, des bottes chaudes et des **mitaines et tuques de rechange, sont exigés**. Il est aussi obligatoire d'avoir une paire de chaussures pour l'intérieur. Notez que **le code de vie stipule que l'adulte en place peut juger de la pertinence de l'habillement**. Le principe de bienveillance guide nos décisions.

Carnaval 2024 à Sainte-Bernadette

Du lundi 26 février au vendredi 1er mars 2024 sera la semaine du carnaval à l'école! Plusieurs activités seront au programme dont un concours de construction de neige sur la cour d'école, des épreuves hivernales ainsi qu'un feu à l'extérieur. La participation de chaque enfant fera de cet événement une semaine extraordinaire pour tous, merci d'y contribuer!

Absence de votre enfant

Pour la sécurité de votre enfant, nous souhaitons que vous nous avisiez avant 7h30 le matin lorsqu'il est absent. Vous devez appeler au 418-423-2751, poste 3700. Vous n'avez qu'à laisser le message sur la boîte vocale.

Tempête et fermeture d'école

C'est toujours le centres de service qui prend la décision de fermer les écoles en cas de météo jugée dangereuse. Le site internet du CSSA (www.csappalaches.qc.ca) est généralement à jour vers 6h15 le matin. Nous vous rappelons que comme parents, vous avez le droit de garder vos enfants à la maison si vous jugez que les conditions sont trop dangereuses.

| | |
|---------------------------------------|--------------------------------------|
| École Ste-Bernadette Coleraine | École St-Nom-de-Jésus Beaulac |
| 418-423-2751 poste 3700 | 418-458-2322 poste 4800 |

Numéros utiles

| | |
|---------------------------------------|--------------------------------------|
| École Ste-Bernadette Coleraine | École St-Nom-de-Jésus Beaulac |
| 418-423-2751 | 418-458-2322 |
| Secrétaire : 3700 | Secrétaire : 4800 |
| Direction : 3701 | Direction : 4801 |
| Service de garde : 3710 | Service de garde : 4817 |
| TES : 3715 | TES : 4806 |

Portes verrouillées

Les portes de l'école seront verrouillées en tout temps afin d'assurer la sécurité de tous. On vous suggère de vous présenter à la porte d'entrée #2 et sonner puisqu'il n'y a pas toujours quelqu'un pour vous accueillir à la porte principale.

LA SÉCURITÉ **SANS** COMPROMIS



Les transporteurs scolaires du Centre de services scolaire des Appalaches, la Sûreté du Québec et la Sûreté municipale de Thetford Mines se mobilisent, encore cette année, dans le cadre de la campagne provinciale de sécurité en transport scolaire. Du 30 janvier au 10 février, un message clair et direct **M'as-tu vu?** sera transmis aux membres du personnel et aux élèves des écoles primaires du CSSA.

Quant aux usagers de la route, qui, dans bien des cas, sont aussi des parents, ils seront interpellés à la prudence, non seulement en présence d'autobus scolaires, mais également dans les zones scolaires et aux abords des écoles.

Soyez attentifs!